

Cession des actifs d'EDF

La question pour RTE se précise

Le serpent de mer de la cession d'actifs du Groupe EDF concernant RTE n'est plus ce sujet qui revient parfois au grès des saisons comme un exercice purement intellectuel.

Pour les pouvoirs publics et nos directions, la phase opérationnelle approche et la question est maintenant d'une brûlante actualité.

Notre position a toujours été claire depuis la création de Gestionnaires, si FO n'est pas opposée à ce que RTE s'adapte aux évolutions structurelles de son environnement, FO ne peut par contre pas accepter qu'une entreprise de Service Public comme RTE devienne uniquement une entreprise au service du marché financier européen.

Nous sommes passés en quelques années d'un système électrique au service des usagers à un système où les flux financiers sont plus importants que la sûreté d'alimentation ou la qualité de service fourni à nos clients.

Les pressions insistantes de Bruxelles sur le modèle français font peser des risques de démantèlement au groupe EDF.

Suite à l'impasse que conduisent actuellement les demandes des instances de Bruxelles, la possibilité de vendre 50 % de RTE (inscrit au Plan Moyen Terme EDF 2016-2018) devient une certitude, et ce pour des raisons purement financières.

Qui peut croire que ceux-ci seront sans incidence sur l'emploi, les garanties collectives, les conditions de travail, les perspectives de projet professionnel des agents et salariés de RTE ?

Nous ne pouvons accepter de voir notre entreprise ainsi se dégrader sans réagir.

La sortie de RTE du groupe EDF porte en elle les germes de la privatisation du secteur électrique et donc d'un affaiblissement de l'ensemble d'un secteur vital pour la nation et un affaiblissement du Service Public.

En quelques années, nous sommes passés d'un système électrique au service des usagers, à un système où les flux financiers sont plus importants que la sûreté d'alimentation.